

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclamations. — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR :
30 fr.
18
9
Poste :
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
ou chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

13 Août 1884.

Chronique générale.

LA REVISION.

L'Assemblée nationale a adopté lundi les premiers articles du projet de revision. Les articles stipulent que, en cas de dissolution de la Chambre des députés, les collèges électoraux seront convoqués dans le délai de deux mois, et la Chambre dans les dix jours qui suivront la clôture des opérations électorales; que la forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de revision et que les membres des familles ayant régné sur la France sont inéligibles à la présidence de la République. L'Assemblée a repoussé divers amendements à ces deux articles, qui ont été votés par 523 et 592 voix.

Le président du conseil a déclaré devant le Congrès qu'il avait prié le président de la Chambre des députés de mettre la question chinoise à l'ordre du jour de la première séance qui suivra le Congrès.

La discussion de l'article 2 portant que la forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de revision, a soulevé deux protestations éloqu岸tes, l'une de M. Bocher et l'autre de M. Freppel.

Ils ont démontré qu'on portait atteinte à la liberté de parler et d'écrire en décrétant l'éternité des institutions. M. Bocher a terminé en disant :

« Nous protestons d'avance et, dans ce cas, nous revendiquons la liberté de préparer en silence un régime libérateur. Et le jour où la France, lassée, toujours matournée de ses destinées, voudra changer sa Constitution, si c'est là une révolution, comme on l'a dit, ce ne sera pas la violence qui

l'aura faite, mais bien la légalité. Nous sommes peu touchés de cette mesure dirigée contre nous, et nous remettons avec confiance au pays nos vœux, nos droits et notre espoir. »

LE QUORUM.

Si le Congrès ne produit rien de bon, il aura du moins inventé un nouveau mot... latin.

Il a imaginé de désigner par le mot *quorum* le chiffre de voix nécessaire à la validité du scrutin.

Autrefois on disait *quantum*, ce qui était plus régulier.

Tous ces législateurs, si passionnés pour l'instruction, ne peuvent pas innover en matière de langage sans donner de travers. Qu'ils ouvrent donc leur grammaire latine avant de vouloir l'apprendre aux autres.

Le *Times* d'hier publie la dépêche suivante datée de Fou-Tchéou :

« Kelung n'est pas encore pris. Les Français ont détruit les forts et se sont ensuite retirés. Leurs pertes sont inconnues. »

» L'inaction de la France rend les Chinois de jour en jour plus hardis. »

Le *Matin français* fait observer que la nouvelle de la prise et de l'occupation de Kelung a été officiellement annoncée au gouvernement français par deux dépêches de M. Patenôtre et de l'amiral Lespès; ces deux dépêches disaient que la résistance des Chinois avait été nulle et que l'occupation s'était effectuée sans que nous ayons perdu un seul homme.

Nous pensons qu'il y a tout lieu d'ajouter foi à ces renseignements autorisés, plutôt qu'aux informations pessimistes du correspondant du *Times*; cependant la *Nouvelle Presse*, journal de M. Granet, annonce que des dépêches arrivées à Paris confirment la nouvelle, donnée par le *Times*, de l'insuccès des troupes françaises devant Kelung.

Le gouvernement français a été avisé par

le Tsong-Li-Yamen que, au premier acte d'hostilité de la France, les commerçants et les missionnaires français en Chine seraient immédiatement expulsés.

Le *Matin français* a publié la dépêche suivante qui lui est adressée de Madrid en date du 9 août :

« La maladie du roi Alphonse fait tous les jours des progrès, quoi qu'en disent les organes officieux. Elle a commencé à la suite d'une revue passée sous une pluie battante. »

» Une sorte de pleurésie qui a dégénéré en phthisie en est résultée. »

On annonce aussi d'Italie que la santé du roi Humbert serait gravement atteinte par une affection du foie.

LE CHOLÉRA.—JOURNÉE DU 14 AOUT.

Marseille, 15 décès cholériques; Toulon, 5; Pezenas, 4; Toulouse, 4; Valence, 3; Gizean, 3; Rivesaltes, 2; Vogué, 5; la Villegieule, 3; Saint-Pons, 4. Cinq malades à Aubignac.

Orléans. — Un décès se serait produit à Saint-Jean-la-Ruelle, près Orléans.

Dernière heure. — Marseille, 12 août, midi, 7 décès depuis hier soir.

Toulon, 12 août midi, 7 décès de minuit à minuit; pas de décès depuis minuit.

Avignon, 12 août. — Un décès cholérique ce matin. — Une vingtaine de pensionnaires de l'asile d'aliénés de Montdevergne sont morts ces jours-ci de la cholérine.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 août.

Les affaires sont encore peu animées, cependant il faut signaler la ferme tenue des valeurs, de crédit et la hausse constante des rentes. Si un nouveau mouvement de reprise se produit sur les valeurs ce ne sera que dans la seconde quinzaine du mois, on

va tranquillement laisser passer la liquidation prochaine.

Le comptant continue à acheter. Les Consolidés gagnent 1/16 en première cote à 100 1/2 et 1/16 en seconde à 100 9/16 sont 1/8 pour la journée.

Le 3 0/0 finit à 78.40 gagnant 12 centimes 1/2 sur le dernier cours d'hier; l'amortissable reste sans variation à 79.65; le 4 1/2 est en avance de 10 centimes à 107.67 1/2.

L'Italien progresse de 25 centimes à 95.35.

La Banque de France fait 5,010.

Le Crédit Foncier conserve son avance à 1,285 francs.

Les achats au comptant d'obligations Foncières et Communales ne se sont pas ralentis.

En ce moment on recherche particulièrement les obligations Foncières et Communales des emprunts 1879. Ces titres méritent à tous égards de fixer l'attention du public.

Il faut signaler aussi les demandes nombreuses sur l'Obligation Foncière 1883 qui se cote 20 et 25 francs au-dessous des obligations 3 0/0 de chemins de fer. Les unes et les autres sont remboursables à 500 francs et produisent un intérêt annuel de 15 fr. Voilà un bon arbitrage à faire.

La Banque de Paris est à 787.50. Le Crédit Industriel et Commercial à 680. La Banque d'Escompte reste à 520 fr., ainsi que la Société Générale à 465.

Pas la moindre affaire sur la Compagnie Transatlantique dont les recettes diminuent de jour en jour.

L'épargne recherche les obligations Ouest-Algérien 4 0/0 qui assurent aux porteurs de titre un revenu net de 20 fr. garantis par l'Etat.

Les grandes Compagnies de chemins de fer offrent peu de variations. On cote le Nord à 1,667.50, le Lyon à 1,325, l'Orléans à 1,325, le Midi à 1,167.50, l'Est à 770, l'Ouest à 825.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

COURSES DE SAUMUR.

Deuxième journée.

Prix de la Société d'Encouragement (3^e série), 3,000 fr., offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus. Distance, 2,000 mètres environ.

toute violence, il exhiba son sauf-conduit.

Andermahr ne put retenir un cri d'étonnement :

— Un sauf-conduit de Raoul Rigault ! dit-il, à quel prix l'as-tu obtenu ?

— On me l'a donné, répondit simplement Tobie.

— Ce n'est pas toi qui l'as obtenu sur la mine, Tobie; tu essaies de me tromper, mon garçon, tu pourrais bien t'en repentir. Tu ne te rappelles donc plus l'histoire de la cave ?

Tobie trembla de peur et un léger vermillon colora ses joues; Andermahr s'en aperçut et continua :

— Il pleut donc des espions, dans ce pays, messagers ou domestiques ?

A ce mot d'espion, les cavaliers se rapprochèrent et Tobie vit briller leurs sabres pendants aux selles des chevaux.

— Qu'as-tu donné à Raoul Rigault en échange de ce sauf-conduit ? dit le lieutenant en fixant un regard perçant sur Tobie.

— Une lettre de mon maître, répondit celui-ci.

— Et tu ne rapportes rien autre chose pour le citoyen d'Elplay ? Il me semble que le sauf-conduit devrait être pour lui plutôt que pour toi ?

— Je ne rapporte que mon laissez-passer.

— Fouillez-le à l'instant même, ordonna Andermahr d'une voix terrible.

Plusieurs cavaliers mirent aussitôt pied à terre, confiant leurs chevaux à leurs camarades, et se

« Ordre de laisser passer et circuler librement le nommé Tobie, domestique de M. d'Elplay, demeurant à Arcueil. »

Muni de ce laissez-passer, Tobie, fort satisfait de son entrevue, reprit la route d'Orléans, sans se douter du projet de Raoul Rigault.

Le lecteur l'a sans doute deviné; le préfet de police n'avait d'autre pensée, en recommandant au jeune messager de ne remettre qu'en ses mains propres la réponse de M. d'Elplay, que celle de s'approprier la somme qu'on enverrait pour obtenir les cinq passeports. M. d'Elplay et Thérèse le comprirent facilement en écoutant le récit de Tobie, et en voyant écrits sur le dos de la lettre ces simples mots :

« Cinq passeports seront délivrés à la famille d'Elplay contre la remise faite à la préfecture de police d'une somme de 10,000 fr. »

Mais cette question était d'un médiocre intérêt pour eux. Que leur importait de savoir si cet argent grossirait les caisses de la Commune ou la bourse particulière de Raoul Rigault, s'ils obtenaient de la sorte les passeports désirés. La somme était considérable, mais M. d'Elplay n'hésita pas; il fit rapidement un bon de 10,000 francs sur la banque X..., restée à Paris, et dans laquelle il avait un compte ouvert, et le remit à Tobie, en remerciant celui-ci de sa promptitude et de sa

fidélité. Au point du jour, Tobie reprenait la route de Paris.

Son voyage fut plus long cette fois. Il rencontra toutes sortes d'obstacles : l'animation croissait de jour en jour dans Paris, parce que la défense des remparts devenait impossible. Si Tobie n'avait pas eu en mains le sauf-conduit de Raoul Rigault, jamais il ne fût arrivé jusqu'à la préfecture de police.

Enfin, le lendemain matin il revenait à Arcueil, et son pas joyeux annonçait qu'il était satisfait des résultats de sa négociation, lorsqu'il aperçut tout à coup Andermahr, qui venait à sa rencontre, escorté de sa cavalerie.

On peut juger de sa terreur : toutefois Tobie se souvint de sa première aventure et loin de prendre la fuite, il continua sa route sans montrer la moindre inquiétude. Quand il croisa le lieutenant, il ôta respectueusement son chapeau et essaya de sourire d'un air dégagé; mais son sourire s'effaça bien vite, quand Andermahr lui dit, en arrêtant son cheval :

— D'où viens-tu, Tobie, de ce pas rapide et léger ?

— De Paris, lieutenant.

— De Paris ? et qui t'a donné la permission de franchir les postes et de quitter Arcueil ?

Tobie, inquiet déjà du ton malheureux de la conversation, n'hésita pas, et, se croyant à l'abri de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR

UN DRAME

SOUS LA COMMUNE

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Il franchit rapidement le faubourg, tourna les barricades, traversa le boulevard d'Enfer et le boulevard, et arriva enfin à la préfecture de police; ou l'introduisit aussitôt auprès de Raoul Rigault, qui l'examina attentivement, parcourut la lettre et laissa échapper un sourire de satisfaction :

— Il y viennent ! murmura-t-il.

Puis il prit une plume, écrivit quelques mots sur

l'envers de la lettre même et la remit à Tobie :

— Citoyen, dit-il, tu vas reporter ce billet à ton

maître, et tu reviendras me donner, à moi-même,

la réponse. A moi-même, entends-tu bien ? Je vais

te faire délivrer un sauf-conduit qui te permettra

de franchir tous les postes sans être arrêté.

Tobie déclina ses noms et qualités, et le préfet

ouvrit de son cabinet; il revint presque aussitôt

avec une carte jaune sur laquelle étaient inscrits

ses noms, près du cachet :

Cette première course a été menée avec ensemble, et les premiers arrivants ont été accueillis chaleureusement aux tribunes.

- 1^{er}, *Evozet*, au baron Roger ;
- 2^o, *Fleur de Pétrale*, au vicomte de Baracé ;
- 3^o, *Bellina*, au duc de Castries.

Prix de Saumur (handicap), 3,000 fr. dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 1,000 fr. par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. Distance, 2,200 mètres environ.

Le prix de Saumur a été chaleureusement disputé. Cinq concurrents sérieux étaient en lice et les chances ont varié à diverses reprises.

Puylaurens, au duc de Castries, est arrivé premier, gagnant d'une longueur seulement sur *Vaudoise*, au baron Roger.

Poule de Hacks, course de haies (gentlemen), 500 fr. ajoutés à une poule de 100 francs, forfait 25 fr. ; pour tous chevaux servant *bona fide*, depuis le 1^{er} janvier 1884, de chevaux de chasse, d'armes ou de promenade et n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. Distance, 2,500 mètres environ.

Pour cette course, quatre concurrents se sont présentés au poteau du départ.

Néant, que montait M. de Bacquencourt, semblait avoir toutes chances de triompher, mais il a fait une chute sans gravité, et *Tamarin*, que montait M. André Joubert, est arrivé premier, suivi de près de *Francassin*.

Cette course a été signalée par un incident qui a beaucoup égayé la réunion. *Franciscan* s'est un peu écarté de la piste du côté de l'entrée de l'hippodrome et a traversé la baraque où devaient se tenir les contrôleurs des voitures ; la baraque s'écroula sous le choc et le cavalier, renversé sans aucun mal, se remit en selle. *Franciscan* court toujours, sans souci de ce qui se passe derrière lui. Aucun cavalier ne voudrait certes recommencer cette expérience avec la perspective de s'en tirer aussi brillamment.

Un soldat en faction près de cette baraque a été enseveli sous la toiture, et n'a eu que de légères contusions à la hanche.

6^o Prix du Conseil général (steeple-chase handicap), 2,000 fr. dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire et 800 fr. par la Société des Courses, pour tous chevaux.

Cette course a présenté le plus vif intérêt par suite des émotions qu'elle a causées. Ils étaient trois concurrents qui ne se séparaient guère et faisaient palpiter bien des cœurs. Cependant, *Pascaline II*, montée par M. André Joubert, est arrivée première ; *Matador*, à M. Guinebert, a reçu le 2^o prix, et *Bizerte*, au comte de Clermont-Tonnerre, le 3^o.

Steeple-Chase militaire (1^{re} série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant soit des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service. Distance, 3,000 mètres environ. Parcours spécial.

Ce steeple a été, de l'avis général, le plus

mirent en devoir de fouiller Tobie. Ce dernier montrait un calme étonnant ; le lieutenant ne le reconnaissait plus. Les fédérés retournèrent les poches et les doublures de tous ses habits et ne trouvèrent aucun objet suspect ; ils revinrent près du lieutenant.

— Nous n'avons rien trouvé, dirent-ils.

— Et son chapeau ? demanda Andermahr, qui avait suivi d'un œil attentif les mouvements des soldats.

— Je n'ai rien, s'écria Tobie, en portant maladroitement la main à son chapeau ; je n'ai rien que mon sauf-conduit ; rendez-le moi.

Mais il n'avait pas achevé ces paroles que les fédérés, se jetant sur lui, avaient arraché son chapeau et découvert les cinq passeports.

Le pauvre Tobie se laissa tomber sur le bord du fossé et foudit en larmes, tandis que le lieutenant parcourait en riant les papiers qui devaient lui arracher sa proie.

— Bien joué, dit-il, très-bien joué, mon cher Tobie. Je te retrouverai, tu peux m'en croire.

Et mettant les passeports dans sa poche.

— En avant, camarades ! s'écria-t-il ; la journée sera bonne.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

habillement conduit ; la plupart des obstacles ont été franchis avec ensemble.

Arrivée 1^{re}, *Florica*, montée par M. de Verne ;

2^o, *Hercule*, monté par M. Bastien ;

3^o, *Crillon*, monté par M. de Missiessy ;

Steeple-Chase militaire (2^e série), un Objet d'art, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'Etat. Distance, 3,000 mètres environ.

Le steeple a été couru par *Croquis* seul, monté par M. de Billy.

Prix de Consolation, 1,200 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. Le gagnant a réclamer pour 3,000 fr. Tout gagnant d'un prix pendant la réunion est exclu. Distance, 3,000 mètres environ.

Il y a eu cinq engagements pour le prix de Consolation.

Marcellus, *Regnard*, *Cinq-Mars*, *Le Prince* et *Baronie*.

Dès le début, *Marcellus*, au vicomte A. de Canisy, a pris la tête qui lui a été disputée à diverses reprises. Quoi qu'il en soit, il est arrivé facilement premier, laissant derrière lui *Baronie*, arrivé second, et *Regnard* troisième.

Dans la journée d'hier, l'animation sur l'hippodrome a été bien plus grande que dimanche. C'est que le temps s'est montré beaucoup plus favorable : l'orage du matin avait rafraîchi l'atmosphère, le vent soufflait, et le soleil se tenait caché le plus souvent derrière les nuages. Dames, cavaliers, voitures pouvaient donc circuler plus à leur aise. Les étrangers aussi, venus au carrousel, avaient suivi les anciennes traditions et étaient restés à notre dernière journée de courses, rendant ainsi hommage aux soins et aux efforts de la Commission qui ne néglige rien pour donner à ces réunions tout l'attrait possible et a valu à notre hippodrome une réputation justement méritée.

Le soir, vers 9 heures, un feu d'artifice, qui fait honneur à M. Lardé, a été tiré sur le quai de Limoges. On a surtout remarqué une salamandre courant après un papillon, et la grande pièce finale rappelant par ses emblèmes et son inscription les courses de Saumur. Un bouquet bien fourni a mis fin à toutes les réjouissances.

Hier, aux courses, un bookmaker, le sieur S., a disparu, emportant 500 fr. environ à des parieurs.

C'était à la 2^e course. Le favori *Loterie*, au baron de Nexon, était très-demandé. La cote étant bonne, le bookmaker n'a pas attendu le résultat de la course et a filé : il gagnait la même somme s'il eût resté, avec *Puylaurens*, au duc de Castries, qui l'a emporté d'une longueur sur le favori.

L'ORAGE D'HIER. — INCENDIE DE LA GARE DES MARCHANDISES DE MONTEUIL.

Le violent orage qui s'est abattu hier matin sur Saumur a causé des dégâts en plusieurs communes des environs, et plus particulièrement dans le canton de Montreuil-Bellay.

La foudre est tombée :

A Cix, commune du Puy-Notre-Dame, chez M. Deplacé, propriétaire, où une vache a été foudroyée.

Au Puy-Notre-Dame même, dans la demeure de M^{me} Papin, qui a été renversée sur le coup.

Au Vaudelnay-Rillé, sur une grange appartenant à M. Panneau, cordonnier ; cette grange pleine de récoltes a été la proie des flammes.

A Montreuil-Bellay, sur l'école communale des filles où le fluide a causé très-peu de ravages.

Mais il n'en a pas été de même à la gare des marchandises de Montreuil qui n'est plus à cette heure qu'un amas de débris, malgré l'empressement avec lequel les autorités locales, les pompiers et tous les habitants se sont portés au feu.

L'incendie y a été surtout alimenté par une pile énorme de lames en sapin qui devaient servir à la construction des planchers de la nouvelle gare des voyageurs.

On parle d'autres pertes assez considérables en marchandises, telles que barriques de vin, caisses de chapeaux, cinquante sacs de colza, etc.

Ces pertes couvertes par des assurances, peuvent être évaluées à la somme de 40,000

francs, comprenant 16,000 fr. de bâtiment, 20,000 fr. de marchandises et 4,000 fr. de wagons.

Les sociétés de tir organisent en ce moment, sous le patronage de la Ligue des Patriotes, un grand concours national de tir, qui aura lieu au polygone de Vincennes, du 31 août au 14 septembre prochain, et auquel seront invités à prendre part : l'armée, les sociétés patriotiques, la jeunesse des écoles et des lycées, et tous les tireurs de France. Les concurrents auront à leur service : 70 cibles à 300 et 200 mètres ; 400 cibles à 30 et 42 mètres.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Les membres de la Société sont convoqués à la Mairie de Saumur, salle de la Justice de paix, pour le samedi 16 août 1884, à huit heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1^o Communication du Président concernant le Concours général du 70^e régiment territorial d'infanterie fixé au dimanche 24 août 1884, au champ de tir du Menneton, à Tours, et distribution de feuilles de routes spéciales ;

2^o Communication du Président concernant le Concours national de tir de France fixé au dimanche 31 août ou 14 septembre 1884, au polygone de Vincennes, et établissement de la liste des délégués de Saumur ;

3^o Établissement provisoire du tableau de service pour le mois de septembre 1884 et fixation du Concours général de fin d'année ;

4^o Communication du Président concernant l'établissement, par adjonction à la Société de tir, d'une classe de gymnastique et d'une section de topographie pratique.

Le Capitaine-Président,
Membre de la Société de topographie de France,
G. DOUSSAIN.

Le Journal officiel du 9 août 1884 contient la note suivante :

« Le ministre des travaux publics vient d'autoriser l'administration des chemins de fer de l'État à ouvrir à l'exploitation, à partir du 4 août 1884, la ligne de Faye à Chalonnes.

» Cette ligne a une longueur totale de 26,484 mètres.

» Elle comprend six stations, savoir : Le Perray, Thouarcé, Rablay, Beaulieu, Saint-Lambert, Saint-Aubin-de-Luigné et Chaudfonds. »

Malgré cet avis officiel, l'ouverture de la ligne de Faye à Chalonnes est encore à venir.

ANGERS.

M. Louis de Romain vient d'être nommé officier d'Académie, comme étant un des fondateurs des Concerts populaires d'Angers. Nous adressons nos félicitations à M. de Romain. Voilà une décoration bien placée. Le fait est assez rare, depuis que nous sommes en République, pour que nous le signalions.

CHINON.

Le concours musical qui a eu lieu dimanche à Chinon a été très brillant.

Vingt-neuf musiques y ont pris part. En division supérieure, la Sainte Cécile de Langeais, dirigée par M. Biermont, a obtenu le 1^{er} prix, une palme de vermeil, pour le concours d'exécution, et le 1^{er} prix, une couronne de vermeil, pour le concours de soli.

TOURS.

Hier matin, vers 5 heures, un orage épouvantable, accompagné de pluie et de grêle, s'est déchaîné sur la ville de Tours et les environs. Jamais on n'avait vu tempête si effroyable. Les éclairs se succédaient avec une telle rapidité qu'on aurait dit que le ciel était en feu.

Ce brouhaha infernal a duré une heure environ, dit le Journal d'Indre-et-Loire.

La foudre est tombée à plusieurs reprises, notamment chez M. Bigot-Billard, marchand de blanc, rue de la Chèvre.

M. Bigot-Billard n'était pas encore levé lorsque le fluide électrique est tombé dans sa chambre, à côté de son lit, en faisant plusieurs trous au plafond et après avoir fortement endommagé une corniche de la maison. M. Bigot-Billard n'a eu aucun mal. Il est motion et une peur plus grande encore. L'orage a également exercé ses ravages au tir, près la barrière de Grammont. Un incendie s'est même déclaré, mais on n'a que des dégâts peu considérables à déplorer.

M. Ladevèze, qui fut pendant quarante ans rédacteur en chef du Journal d'Indre-et-Loire, est mort hier à Tours.

RENNES.

Clément, accusé d'avoir volé 120,000 fr. au préjudice du trésorier payeur général de Rennes, a été condamné par la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine à 4 ans de prison.

Un terrible accident est arrivé sur la ligne de Tours à Paris par Vendôme, non loin de la station de Châteaudun.

Dans la nuit de dimanche, un train de marchandises qui se trouvait en détresse a été tamponné par un train de voyageurs.

Un mécanicien, nommé Durand, a été tué. L'autre mécanicien, le chauffeur et le graisseur, ont été grièvement blessés.

Dimanche, à l'inauguration de la statue de George Sand, à La Châtre, la foule était assez considérable, malgré la chaleur.

Il y avait de nombreuses notabilités littéraires.

MM. de Lesseps, Lecomte, Kœmpen, Houssaye, Delpit ont pris la parole.

M. Meurice a lu une lettre de Victor Hugo. Un banquet a eu lieu dans la soirée, sous la présidence de M. de Lesseps.

Caisse d'Épargne de Saumur.
Séance du 10 août 1884.

Versements de 70 déposants (15 nouveaux), 24,637 fr. 97.

Remboursements, 10,118 fr. 46 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 55, à Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

GRAND SUCCÈS ! — NOUVEAUTÉ MUSICALE
MUGUET et MYOSOTIS

Marzurka brillante pour piano,
PAR SAMUEL FISCHER.

En vente chez l'auteur, rue d'Orléans, 49,
Saumur.

PAUL GODBT, propriétaire-gérant.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX
Du Mercredi 30 juillet 1884.

(Suite et fin.)

TROISIÈME COURS

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Alexandre Duveau, de Varrains.
2 — Louis Duveau, de Varrains.
3 — Abel Moreau, de Saumur.
Acc. Marcel Bionneau, de Denezé.
Léon Perdreau, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Alexandre Duveau, 1 cour.
2 — Louis Duveau, 1 cour.
3 — Abel Moreau, 1 nom.
Acc. Marcel Bionneau, 1 nom.
Raphaël Colombel, de Saumur.

Travail et Conduite

- 1 Prix. Louis Duveau, 2 cour.
2 — Ernest Coulon, de Varennes-sous-Montsoreau.
3 — Jules Drouineau, de Dampierre.
Acc. Alexandre Duveau, 2 cour.
Léon Perdreau, 1 nom.

Orthographe et Analyses

- 1 Prix. Marcel Bionneau, 2 nom.
2 — Abel Moreau, 2 nom.
3 — Alexandre Duveau, 2 cour. 1 nom.
Acc. Raphaël Colombel, 1 nom.
Léon Perdreau, 2 nom.

Narration

- 1 Prix. Raphaël Colombel, 2 nom.
2 — Louis Duveau, 3 cour.
3 — Abel Moreau, 1 cour. 2 nom.
Acc. Alexandre Duveau, 2 cour. 2 nom.
Ernest Coulon, 1 cour.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Louis Duveau, 4 cour.
2 — Abel Moreau, 1 cour. 3 nom.
3 — Alexandre Duveau, 2 cour. 3 nom.
Acc. Léon Perdreau, 3 nom.
Eugène Porcher, de Fontevault.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Alexandre Duveau, 2 cour. 4 nom.
2 — Louis Duveau, 5 cour.
3 — Marcel Bionneau, 1 cour. 2 nom.
Acc. Charles Leroy, de Longué.
Abel Moreau, 2 cour. 3 nom.

Écriture

- 1 Prix. Marcel Bionneau, 1 cour. 3 nom.
2 — Jules Drouineau, 1 nom.
3 — Louis Duveau, 6 cour.
Acc. Charles Maitreau, de Bouillé-Loretz (Deux-Sèv.).
Alexandre Duveau, 3 cour. 4 nom.

Arithmétique

- 1 Prix. Alexandre Duveau, 3 cour. 5 nom.
2 — Louis Duveau, 6 cour. 1 nom.
3 — Charles Leroy, 1 nom.
Acc. Ernest Coulon, 1 cour. 1 nom.
Marcel Bionneau, 2 cour. 3 nom.

Géométrie et Arpentage

- 1 Prix. Alexandre Duveau, 4 cour. 5 nom.
2 — Louis Duveau, 7 cour. 1 nom.
3 — Charles Leroy, 2 nom.
Acc. Eugène Porcher, 1 nom.
Abel Moreau, 2 cour. 4 nom.

Éléments de Physique et Chimie

- 1 Prix. Louis Duveau, 8 cour. 1 nom.
2 — Alexandre Duveau, 5 cour. 5 nom.
3 — Eugène Porcher, 2 nom.
Acc. Ernest Coulon, 1 cour. 2 nom.
Léon Perdreau, 4 nom.

Tenue des Livres

- 1 Prix. Alexandre Duveau, 6 cour. 5 nom.
2 — Louis Duveau, 9 cour. 1 nom.
3 — Charles Leroy, 3 nom.
Acc. Léon Perdreau, 5 nom.
Eugène Porcher, 3 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Marcel Bionneau, 2 cour. 4 nom.
Louis Duveau, 10 cour. 1 nom.
Jules Foucher, de Saumur.
Eugène Porcher, 4 nom.

QUATRIÈME COURS

Instruction Religieuse

- Prix. Valentin Bras, de Saumur.
Acc. Gustave Cathelineau, de Saumur.

EXCELLENCE

- Prix. Valentin Bras, 1 cour.
Acc. Marcel Chanteau, de Bouillé-Saint-Paul (D.-Sèv.).

Travail et Conduite.

- Prix. Marcel Chanteau, 1 nom.

Orthographe

- Prix. Marcel Chanteau, 1 cour. 1 nom.
Acc. Valentin Bras, 2 cour.

Exercices de style

- Prix. Marcel Chanteau, 2 cour. 1 nom.
Acc. Valentin Bras, 3 cour.

Lecture

- Prix. Valentin Bras, 3 cour. 1 nom.
Acc. Marcel Chanteau, 3 cour. 1 nom.

Écriture

- Prix. Jules Salvador, de Varrains.
Acc. Gabriel Boret, de Saumur.

Mémoire et Récitation

- Prix. Valentin Bras, 4 cour. 1 nom.
Acc. Marcel Chanteau, 3 cour. 2 nom.

Histoire et Géographie

- Prix. Valentin Bras, 5 cour. 1 nom.
Acc. Marcel Chanteau, 3 cour. 3 nom.

Arithmétique

- Prix. Marcel Chanteau, 3 cour. 4 nom.
Acc. Valentin Bras, 6 cour. 1 nom.

Éléments de tenue des livres

- Prix. Marcel Chanteau, 4 cour. 4 nom.
Acc. Valentin Bras, 6 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Valentin Bras, 6 cour. 3 nom.
Acc. Jules Salvador, 1 cour.

CLASSE PRIMAIRE

PREMIÈRE DIVISION

Instruction Religieuse

- 1 Prix. André de Chavigny, de Lerné (Indre-et-Loire).
2 — Henri Couzineau, de Saumur.
Acc. Henri Chédevergne, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Henri Couzineau, 1 cour.
2 — André de Chavigny, 1 cour.
Acc. Henri Chédevergne, 1 nom.

Lecture

- 1 Prix. Henri Couzineau, 2 cour.
2 — André de Chavigny, 2 cour.
Acc. Henri Chédevergne, 2 nom.

Écriture

- 1 Prix. André de Chavigny, 3 cour.
2 — Henri Chédevergne, 3 nom.
Acc. Henri Couzineau, 3 cour.

Orthographe

- 1 Prix. Henri Couzineau, 3 cour. 1 nom.
2 — André de Chavigny, 4 cour.
Acc. Henri Chédevergne, 1 cour. 3 nom.

Analyse grammaticale

- 1 Prix. Henri Couzineau, 4 cour. 1 nom.
2 — Henri Chédevergne, 1 cour. 4 nom.
Acc. André de Chavigny, 5 cour.

Arithmétique

- 1 Prix. Henri Couzineau, 5 cour. 1 nom.
2 — Henri Chédevergne, 2 cour. 4 nom.
Acc. André Gautier, de Saumur.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Henri Couzineau, 6 cour. 1 nom.
2 — André de Chavigny, 5 cour. 1 nom.
Acc. Henri Chédevergne, 3 cour. 4 nom.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Henri Couzineau, 7 cour. 1 nom.
2 — André de Chavigny, 6 cour. 1 nom.
Acc. Henri Chédevergne, 3 cour. 5 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Henri Couzineau, 8 cour. 1 nom.
Clément Boret, de Saint-Lambert-des-Levées.

DEUXIÈME DIVISION

Instruction Religieuse

- 1 Prix. Edgard Boissière, de Saumur.
2 — André Girard, de Saint-Hilaire-Saint-Florent.
1 Acc. Bernard Pineau, de Saumur.
2 — Abel Boutin, de Saumur.

EXCELLENCE

- 1 Prix. Edgard Boissière, 1 cour.
2 — Bernard Pineau, 1 nom.
1 Acc. André Girard, 1 cour.
2 — Louis Mortier, de Saumur.

Lecture

- 1 Prix. Bernard Pineau, 1 cour. 1 nom.
2 — Henri Coqueret, de Souzay.
1 Acc. André Girard, 1 cour. 1 nom.
2 — Alphonse Bigeau, de Saint-Martin-de-la-Place.

Écriture

- 1 Prix. Louis Mortier, 1 nom.
2 — Bernard Pineau, 2 cour. 1 nom.
1 Acc. Abel Boutin, 1 nom.
2 — Alphonse Bigeau, 1 nom.

Orthographe

- 1 Prix. Henri Coqueret, 1 cour.
2 — Bernard Pineau, 3 cour. 1 nom.
1 Acc. Edgard Boissière, 2 cour.
2 — Jean-Baptiste Berton, de Thizay (In dre-et-Loire)

Analyse grammaticale

- 1 Prix. Edgard Boissière, 2 cour. 1 nom.
2 — André Girard, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Louis Mortier, 1 cour. 1 nom.
2 — Abel Boutin, 2 nom.

Arithmétique

- 1 Prix. Bernard Pineau, 4 cour. 1 nom.
2 — Louis Mortier, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. André Girard, 2 cour. 2 nom.
2 — Abel Boutin, 3 nom.

Mémoire et Récitation

- 1 Prix. Edgard Boissière, 3 cour. 1 nom.
2 — André Girard, 2 cour. 3 nom.
1 Acc. Bernard Pineau, 5 cour. 1 nom.
2 — Henri Coqueret, 2 cour.

Histoire et Géographie

- 1 Prix. Edgard Boissière, 4 cour. 1 nom.
2 — André Girard, 3 cour. 3 nom.
1 Acc. Bernard Pineau, 5 cour. 2 nom.
2 — Louis Mortier, 2 cour. 2 nom.

Devoirs de vacances

- Prix. Edgard Boissière, 5 cour. 1 nom.
Abel Boutin, 4 nom.

CLASSE ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE DIVISION

Catéchisme et Histoire sainte

- Prix. Henri Buisson, de Saumur.
Acc. André de Bellegarde, de Saumur.

Lecture

- Prix. Henri Buisson, 1 cour.
Acc. Gaston Cathelineau, de Saumur.

Écriture

- 1 Prix. Gaston Cathelineau, 1 nom.
2 — André de Bellegarde, 1 nom.

Orthographe

- Prix. Gaston Cathelineau, 1 cour. 1 nom.
Acc. André de Bellegarde, 2 nom.

Grammaire

- 1 Prix. André de Bellegarde, 3 nom.
2 — Gaston Cathelineau, 2 cour. 1 nom.
Acc. Henri Buisson, 2 cour.

Calcul

- 1 Prix. André de Bellegarde, 1 cour. 3 nom.
2 — Gaston Cathelineau, 3 cour. 1 nom.
Acc. Henri Buisson, 2 cour. 1 nom.

Géographie

- 1 Prix. Marcel Chaillou, de Saumur.
2 — Jehan de Place, de Saumur.

DEUXIÈME DIVISION.

Catéchisme et Histoire sainte

- 1 Prix. Georges Larrivé, de Saumur.
2 — Henri Oger, de Saumur.
Acc. Charles Salmon, de Saumur.

Lecture

- 1 Prix. Charles Salmon, 1 nom.
2 — Louis Salmon, de Saumur.
Acc. Paul Bonneau, de Saumur.

Écriture

- 1 Prix. Paul Bonneau, 1 nom.
2 — Ernest Delhumeau, de Saumur.
Acc. Georges Larrivé, 1 cour.

Grammaire

- 1 Prix. Paul Bonneau, 1 cour. 1 nom.
2 — Ernest Delhumeau, 1 cour.
Acc. Charles Salmon, 1 cour. 1 nom.

Calcul

- 1 Prix. Charles Salmon, 1 cour. 2 nom.
2 — Henri Oger, 1 cour.
Acc. Ernest Delhumeau, 2 cour.

Récitation

- Prix. Georges Larrivé, 1 cour. 1 nom.
Acc. Paul Bonneau, 2 cour. 1 nom.

TROISIÈME DIVISION.

Lecture

- Prix. Jean Brac, de Saumur.

Écriture

- Prix. Maurice Bizouillier, de Saumur.
Acc. Maurice Brisson, de Saumur.

Calcul

- Prix. Fernand Ferbu, de Saumur.
Acc. Maurice Bizouillier, 1 cour.

Grammaire

- Prix. Maurice Brisson, 1 nom.
Acc. Fernand Ferbu, 1 cour.

QUATRIÈME DIVISION.

Lecture

- 1 Prix. Auguste Chartier, de Saumur.
2 — Emile Jousseau, de Saumur.
Acc. Raymond Mortier, de Saumur.

Écriture

- 1 Prix. Raymond Mortier, 1 nom.
2 — Antony Bouchard, de Saumur.

Calcul

- Prix. Gaston Colombel, de Saumur.
Acc. Auguste Chartier, 1 cour.

Travail et Conduite

- Prix. Paul Taveau, de Bagneux.
Magloire Guillemet, de Saumur.

Lecture

- Prix. Tom Robbins, de Saumur.

LANGUES VIVANTES

Allemand

PREMIER COURS

- Prix. Paul Salais, 2 cour. 3 nom.
Acc. Georges Priou, 1 cour. 2 nom.

SECOND COURS

- Prix. Alfred Voisin, 9 cour. 1 nom.

TROISIÈME COURS

- 1 Prix. Louis Anis, 10 cour. 2 nom.
2 — Jacques du Gardier, 1 cour. 2 nom.
Acc. Roger de Neuville, 2 cour. 4 nom.

QUATRIÈME COURS

- Prix. Eugène Abraham, 6 cour. 1 nom.
1 Acc. Marcel Mimaud, 1 cour. 4 nom.
2 — Joseph Ricordeau, 2 cour. 5 nom.

CINQUIÈME COURS

- 1 Prix. Jules Amiot, 5 cour. 1 nom.
2 — Raoul Sorin, 3 cour. 1 nom.
Acc. Henri de la Vèze, 7 cour.

SIXIÈME COURS

- 1 Prix. Marc Leclerc, 7 cour. 1 nom.
2 — Pierre de Bellegarde, 4 cour.
Acc. François de Jacquelin, 1 cour. 2 nom.

Anglais

PREMIER COURS

- Prix. Joseph Gigon, 4 cour. 7 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 5 cour. 5 nom.

SECOND COURS

- Prix. Georges Desveaux, 1 cour.
Acc. Clément Moreau, 4 nom.

TROISIÈME COURS

- 1 Prix. Maurice Amiot, 2 cour. 4 nom.
2 — Alexis Garreau, 8 cour.

- Acc. Louis Turpin, 2 cour. 4 nom.

QUATRIÈME COURS

- 1 Prix. Henri Chartrain, 9 cour. 1 nom.
2 — Théodore Besnard, 1 nom.

- 1 Acc. Henri Bouguier, 9 cour. 2 nom.
2 — Joseph Ruault, 2 nom.
3 — Jules Expert, de Varrains.

CINQUIÈME COURS

- 1 Prix. François Boutin, 12 cour.
2 — Désiré Coulon, 9 cour. 2 nom.

- 1 Acc. Jules Letheuil, de Saint-Macaire-du-Bois.
2 — Ferdinand Girard, 3 nom.
3 — René Levêque, 1 cour. 2 nom.

SIXIÈME COURS

- 1 Prix. Louis Duveau, 11 cour. 1 nom.
2 — Marcel Bionneau, 3 cour. 4 nom.

- 1 Acc. Léon Perdreau, 6 nom. (prix d'acc.).
2 — Raphaël Colombel, 1 cour. 2 nom.
3 — Abel Moreau, 2 cour. 5 nom.

DESSIN

Peinture

- Prix. Saint-Fort Mortier, 1 cour. 1 nom.

Dessin d'après nature

- Prix. Théophile Berthelot, 1 cour. 4 nom.

Grande étude aux deux crayons

- Prix. Clément Moreau, 5 nom.
Acc. René Lardeux, 2 nom.

Tête ombrée et principes

- Prix. Alphonse Menou, des Rosiers.

- 1 Acc. Raphaël Colombel, 1 cour. 3 nom.
2 — Alexandre Déniat, 3 cour.

Ornement
Première division

- 1 Prix. Théophile Berthelot, 2 cour. 4 nom.
2 — Victor Mahet, 1 cour. 4 nom.
1 Acc. Alexis Garreau, 9 cour.
2 — Aimé Albert, 1 nom.

Deuxième division

- 1 Prix. Louis Gagnard, 1 cour. 1 nom.
2 — Jules Expert, 1 nom.
1 Acc. Georges Bloudeau, 1 nom.
2 — Raphaël Delacour, 2 cour. 9 nom.
3 — Émile Touron, 7 nom.

Troisième division

- 1 Prix. Benjamin Sanzay, 5 nom.
2 — Louis Beauvais, 7 nom.
1 Acc. Gustave Trudeau, 10 nom.
2 — Désiré Coulon, 10 cour. 2 nom.
3 — Gaston Richomme, 1 nom.

Épures de Géométrie descriptive

Première division

- Prix. Victor Mahet, 2 cour. 4 nom.
1 Acc. Alexis Garreau, 9 cour. 1 nom.
2 — Aimé Albert, 2 nom.

Deuxième division

- 1 Prix. Louis Gagnard, 2 cour. 1 nom.
2 — Henri Chartrain, 10 cour. 1 nom.
1 Acc. Alphonse Menou, 1 cour.
2 — Georges Bloudeau, 2 nom.
3 — Henri Bouguier, 9 cour. 3 nom.

Dessin linéaire et lavés

Première division

- Prix. Théophile Berthelot, 3 cour. 4 nom.
1 Acc. Alexis Garreau, 9 cour. 2 nom.
2 — Victor Mahet, 3 cour. 4 nom.

Deuxième division

- 1 Prix. Georges Bloudeau, 3 nom.
2 — Jules Expert, 1 cour. 1 nom.
1 Acc. Emile Joulain, 3 nom.
2 — Henri Bouguier, 9 cour. 4 nom.
3 — Louis Gagnard, 3 cour. 1 nom.

Troisième division

- 1 Prix. Louis Beauvais, 1 cour. 7 nom.
2 — Gustave Trudeau, 11 nom.

- 1 Acc. François Boutin, 13 cour.
2 — Georges Trouvé, 1 cour. 1 nom.
3 — Clément Juteau, 1 cour. 2 nom.

Quatrième division

- 1 Prix. Louis Duveau, 12 cour. 1 nom.
2 — Marcel Bionneau, 4 cour. 4 nom.
1 Acc. Alexandre Duveau, 7 cour. 5 nom.
2 — Auguste Morisseau, de St-Nicolas-de-Bourgueil.
(Indre-et-Loire).

- 3 — Eugène Porcher, 1 cour. 4 nom.

Cinquième division

- Prix. Marcel Chanteau, 5 cour. 4 nom.
1 Acc. Valentin Bras, 7 cour. 3 nom.
2 — Charles Raynaud, de Saumur.

MUSIQUE

SOLFÈGE

PREMIER COURS

- 1 Prix. Léon Pichard, 1 cour. 2 nom.
2 — Ferdinand Girard, 4 nom.
1 Acc. Georges Trouvé, 1 cour. 2 nom.
2 — Gustave Trudeau, 1 cour. 11 nom.
3 — Jules Lethuill, 1 nom.
4 — Amand Lethuill, de Saint-Macaire-du-Bois.
5 Acc. Remi Redoules, de Chinon (Indre-et-Loire).
6 — Clément Juteau, 1 cour. 3 nom.

SECOND COURS

- 1 Prix. Gaston Guénault, de Saumur.
2 — Raphaël Colombel, 1 cour. 4 nom.
1 Acc. Louis Duveau, 13 cour. 1 nom.
2 — Alexandre Duveau, 7 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
3 — Léon Perdreau, 7 nom.
4 — Jules Drouineau, 1 cour. 1 nom.
5 — Marcel Bionneau, 5 cour. 4 nom.
6 — Jules Foucher, 1 cour.

TROISIÈME COURS

- 1 Prix. Louis Mortier, 2 cour. 3 nom.
2 — Henri Tribert, de Montreuil-Bellay.
1 Acc. André Girard, 4 cour. 3 nom.
2 — Bernard Pineau, 5 cour. 2 nom.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

- Prix. Marin Gallé, 1 cour.
— Armand de Monchy, 1 cour.

- Aimé Albert, 3 nom.
Acc. Gabriel Maurice, 5 cour. 6 nom. (prix d'acc.).
— Alphonse Colleau, 1 nom.
— Alexis Garreau, 9 cour. 3 nom.
— Alphonse Menou, 1 cour. 1 nom.
— Ferdinand Girard, 1 cour. 4 nom.
— Julien Richard, de Saint-Cyr-en-Bourg.
— Félicien Thenin, 1 cour. 4 nom.
— Paul Lorrain, 1 cour.

ESCRIME

Première division

- Prix. Léon Raimbault, de Blou.
1 Acc. Raphaël Desouches, de Langeais (Indre-et-Loire).
2 — Armand de Monchy, 1 cour.

Deuxième division

- Prix. René Mortier, 2 nom.
1 Acc. Louis Mortier, 3 cour. 3 nom.
2 — Marc Leclerc, 7 cour. 1 nom.

GYMNASTIQUE

Première division

- 1 Prix. Armand de Monchy, 1 cour. 1 nom.
2 — Saint-Fort Mortier, 2 cour. 2 nom.
1 Acc. Gaston Couton, 2 nom.
2 — Joseph Ruault, 3 nom.

Deuxième division

- 1 Prix. Gaston Guénault, 1 cour.
2 — René Mortier, 1 cour. 2 nom.
1 Acc. Paul Sabatier, 5 cour. 3 nom.
2 — Roger de Neuville, 2 cour. 4 nom.
3 — René du Temple, 1 cour. 1 nom.
4 — Henri Buisson, 2 cour. 2 nom.

La rentrée des classes est fixée, pour les pensionnaires, au jeudi 2 octobre, et au vendredi 3 pour les demi-pensionnaires et les externes.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée le vendredi 3 octobre, à huit heures. Ce même jour, il y aura composition.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 24 août 1884, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire.

UNE MAISON

Sise à Saumur, montée de la Retraite, n° 13.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Étude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué-la-Fontaine.

A VENDRE

LE

Domaine d'Ecottiers

Situé commune de Louresse-Rochemenier.

Belle MAISON de maître en parfait état, vastes servitudes, jardins, vergers, pelouses, cours d'eau.

Belle FERME de 72 hectares. Bois taillis et futaie, contenant 44 hectares.

Le tout en un seul tenant, traversé par la route d'Angers à Loudun, à 4 kilomètres de Doué et de la station du chemin de fer de Poitiers à Angers (ligne de l'Etat).

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit M^e TAUREAU, notaire. (578)

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baie-claire, 8 ans;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE CHIENNE COUCHANTE

Quatre ans, bien dressée.

S'adresser à M. LEBEAU-GOULARD, à Doué-la-Fontaine. (552)

VASSEUR FILS, quincaillier, rue Saint-Nicolas, étant dépositaire de la nouvelle **Charrue - Vigneronne**, fait savoir qu'il se tient à la disposition des personnes qui désireraient connaître le mécanisme de cet instrument.

A CÉDER

A ANGERS

UNR

IMPORTANTE FABRIQUE de Chandelles

Matériel nouvellement renouvelé. Machine à vapeur. Vastes ateliers et magasins.

Affaires : 300,000 francs par an.

On pourrait vendre en même temps l'immeuble d'une superficie de 900 mètres.

S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, rue de la Rue, 36, à Angers. (571)

M. HOULARD donne avis qu'il a cédé à M. THODET, à partir du 24 juin, son **fonds de commerce de café et d'épicerie**, rue Dacier, 29, et qu'il conserve son **commerce de vins et spiritueux en gros**, à son nouveau domicile, rue des Basses-Perrières, n° 7. (550)

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'*Equitable des Etats-Unis*, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande des représentants.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A CÉDER

à Angers

BRASSERIE

BONNE AFFAIRE

Traiter : P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT

Agé de 3 ans, grande taille, belle robe.

S'adresser à M. BOUSSY-GIRAULT, à Courchamps. (566)

A VENDRE

Avec toutes garanties,

UN BEAU CHEVAL

De 6 ans,

S'attelant et se montant.

S'adresser au château de la Ville-au-Fourier, près Vernantes.

A VENDRE

UNE

VICTORIA

Toute attelée,

On pourra céder chaque objet séparément.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE

Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE, au même lieu. (536)

A VENDRE

UN JARDIN

Bien affruié,

Entouré de murs avec espaliers.

PAVILLON, remise et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une **demoiselle de magasin** de 18 à 25 ans pour la vente au détail.

S'adresser au bureau du journal.

Prime gratuite de CENT FRANCS

Offerte à tout abonné d'un an au

JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

(29^e ANNÉE)

PARIS, 18, RUE DAUPHINE.

Le *Journal des Campagnes* doit son succès à la grande variété des sujets qu'il traite : agriculture, horticulture, viticulture, élevage, jurisprudence et économie rurales, cours authentique des denrées et des fonds publics, etc.

Prix de l'abonnement : Six francs par an.

Pour recevoir la prime de CENT FRANCS, adresser la quittance d'abonnement à M. le directeur de l'*Assurance Financière*, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, qui la renvoie avec une police remboursable à Cent francs, par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par les fonds de capitalisation s'élevant à 18,347,000 francs et constitué en rentes françaises, obligations foncières, prêts hypothécaires et immeubles. (477)

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HOY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

VICHY

Administration—PARIS, 22, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Bais extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAIMS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits la marque de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

MERCERIE EN GROS

On demande un **apprenti** non pensionnaire.

Maison L. VINSONNEAU

AVIS

M. LEPAPE, marchand de chevaux, prévient qu'il a transféré son domicile au Post-Fouchard et que, comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire sa nombreuse clientèle.

AVIS

ON DEMANDE un **garçon** de 15 à 17 ans, sachant lire et écrire, pour le service du Cercle Républicain. S'adresser au garçon dudit Cercle, au théâtre. Bonnes références. (579)

Les Magasins de la Glaneuse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Une **apprentie** pour les Modes, Et un **garçon de magasin** sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

Une **JEUNE FEMME** veuve, munie de bons certificats, connaissant l'anglais et l'allemand, demande une place dans une maison de commerce ou dans une maison bourgeoise.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISERIE MODÈRE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des **RÉPARATIONS.**

CIDRES

De Bretagne et de Normandie.

M. RENÉ ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de cidres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à fait supérieure ne craint aucune altération par suite des chaleurs.

A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. ROUSSEAU, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasins Pichat.

Saumur, imprimerie P. GODET.